PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NUMÉRIQUE
ENSEMBLE

LOIR&CHER
Notre département

Feuille de route « France Numérique Ensemble »

en Loir-et-Cher

Introduction

Le 8 septembre 2022, le Président de la République lançait le Conseil national de la refondation (CNR), dispositif de concertation ayant pour objectif de trouver des solutions de manière participative et collective à différents enjeux publics contemporains.

Ces consultations ont donné lieu à des feuilles de route, avec pour corollaire des CNR thématiques et/ou territoriaux. C'est ainsi qu'est lancé le Conseil national de la refondation numérique, structuré autour de trois enjeux majeurs :

- les transitions numériques au travail (développement des intelligences artificielles, numérisation des pratiques, etc.)
- l'apaisement de l'espace numérique (lutte contre les violences en ligne notamment)
- l'inclusion numérique des citoyens éloignés de la pratique de ces outils.

C'est ce troisième volet, baptisé « France numérique ensemble » (FNE), qui érige l'inclusion numérique en un objectif à atteindre. Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Mednum (société coopérative accompagnant les structures de la médiation numérique), il s'inscrit dans la droite ligne des politiques prioritaires du Gouvernement.

Genèse

La volonté de la France de s'atteler au chantier de l'inclusion numérique remonte au discours de Lionel Jospin, du 25 août 1997, intitulé « Préparer l'entrée de la France dans la société numérique ». Il mènera à la mise en place du programme d'action gouvernemental pour la société d'information (PAGSI) lancé en 1998. Ce dispositif interministériel favorisait déjà la création de nouveaux lieux permettant l'accompagnement des citoyens dans l'appropriation des outils numériques.

Depuis 2010, l'État et le conseil régional associent l'ensemble des acteurs dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de cohérence régionale de l'aménagement et des usages numériques (SCORAN), notamment en proposant initialement des objectifs en matière de couverture du territoire en très-haut-débit (THD). D'une façon générale, la SCORAN illustre une vision partagée des enjeux, nourrie par un fort partenariat État/conseil régional.

En 2018 est mis en place le plan national pour un numérique inclusif dont est issue la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI).

Au sortir de la période de pandémie, est apparue la nécessité de réviser la SCORAN avec la volonté de prendre en compte à la fois les évolutions des usages numériques ainsi que les nouveaux enjeux de sobriété et de sécurité. Cette quatrième version de la SCORAN présentée en juin 2023, s'appuie autant sur les politiques publiques de l'État que sur la stratégie numérique régionale du conseil régional. En ce sens, elle peut être qualifiée de « stratégie collective » concertée avec l'ensemble des services concernés.

Enfin, dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a investi plus de 900 millions d'euros dans l'accès au numérique autour des trois axes que sont la généralisation de la fibre optique, la numérisation des services des collectivités territoriales et l'inclusion numérique.

La feuille de route nationale 2023-2027

Cinq ans après le lancement de la première stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI) et à l'issue d'une vaste concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile ont souhaité réaffirmer leur engagement en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre. Prenant la suite de la SNNI, la feuille de route « France Numérique Ensemble » (FNE) est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

- Axe 1 : Territorialiser et accompagner via des fonds dédiés
- Axe 2 : Outiller les médiateurs numériques
- Axe 3 : Structurer la formation professionnelle
- Axe 4 : Collecter et partager des données structurées.

Elle doit permettre d'ici à 2027 d'atteindre, en complément des objectifs fixés dans le cadre de la politique prioritaire du Gouvernement « Devenir la première puissance numérique européenne » et de son chantier « Favoriser l'inclusion numérique pour tous par la formation et les conseillers numériques », les objectifs suivants :

- 8 millions de personnes accompagnées
- 25 000 lieux d'inclusion numérique
- 20 000 aidants numériques formés
- 2 millions d'équipements informatiques reconditionnés accessibles aux ménages les plus modestes.

« France Numérique Ensemble » affirme le besoin de renforcer la territorialisation de la politique d'inclusion numérique tout en clarifiant les gouvernances, et ce aux échelles territoriales jugées les plus pertinentes par les acteurs locaux.

La territorialisation de la feuille de route nationale en Loir-et-Cher

Dans le cadre de l'axe 1 de la feuille de route nationale, les préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique et de rédiger des feuilles de route locales qui s'inscrivent dans les engagements nationaux.

La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif associant la préfecture de Loir-et-Cher, le conseil départemental et tous les acteurs locaux du numérique, y compris le Hub-Lo, autour d'une démarche qui vise à apporter des solutions aux personnes en difficulté avec le numérique et à les amener vers l'autonomie.

Contexte régional

En 2023, une étude régionale a relevé que 14 % de la population âgée de 18 à 65 ans en Centre-Val de Loire a de fortes difficultés à utiliser les outils numériques (niveau 1 et niveau 0) et 6 % des 18 à 65 ans sont en situation d'illectronisme (niveau 0). Cela représente environ 92 000 personnes.
Les situations d'illectronisme sont souvent liées à l'âge et à la situation géographique. L'âge est déterminant, puisque plus de la moitié des personnes en situation d'illectronisme ont entre 56-65 ans. Aussi, 20 % des retraités sont en situation d'illectronisme. Par ailleurs, près de la moitié des personnes en situation d'illectronisme résident dans une commune de moins de 2 000 habitants.
Si le numérique et ses perspectives d'utilisation offrent de nombreuses et évidentes possibilités de développement et de progrès social et économique, il fait aussi l'objet de critiques et d'inquiétudes qui ont pris de l'ampleur ces cinq dernières années.
Le conseil régional, l'État et les autres partenaires ont souhaité agir de manière à devenir un territoire de confiance numérique, tant en faveur de nos concitoyens que du monde économique.

Le territoire de Loir-et-Cher

Contexte démographique

Depuis 2014, le département de Loir-et-Cher a perdu près de 7 100 habitants, ce qui est principalement lié à un déficit naturel accentué par une faible attractivité. Le vieillissement de la population est particulièrement marqué, avec une diminution significative du nombre d'actifs. La densité de population reste faible, particulièrement dans les zones rurales qui regroupent 44 % de la population, accentuant ainsi les disparités territoriales.

Le territoire nord du Loir-et-Cher est marqué par une perte de vitalité démographique. Le vieillissement de la population y est particulièrement prononcé.

Le territoire centre du Loir-et-Cher, qui englobe la majorité de l'agglomération de Blois, bénéficie du pôle d'attractivité de la ville centre Blois et de la dynamique de l'axe ligérien. Ce territoire connaît une croissance démographique ralentie mais stable. Il reste relativement jeune avec 24,1 % de la population ayant moins de 20 ans, bien que l'indice de vieillesse soit en hausse, atteignant 91 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le territoire sud du Loir-et-Cher se distingue par une densité de population faible et un vieillissement marqué de la population. Le seul véritable foyer de dynamisme démographique est la ville de Romorantin-Lanthenay, qui attire et conserve une population jeune et active.

Vulnérabilités économiques et sociales

Le territoire nord présente des fragilités économiques marquées par une répartition inégale des revenus et une concentration de la pauvreté dans certaines zones. Le taux de ménages non imposés est élevé, atteignant près de 60 % dans certains secteurs.

Les niveaux de revenu moyen dans le territoire centre sont globalement supérieurs à la moyenne régionale. Cependant, de grandes disparités existent, particulièrement à Blois, où le taux de pauvreté atteint 32 %, soit bien au-dessus de la moyenne métropolitaine. Le territoire centre regroupe également une forte proportion d'allocataires CAF à bas revenus, représentant 42,4 % du total départemental.

Les niveaux de revenu dans le territoire sud sont globalement inférieurs à la moyenne régionale. Les fragilités sociales sont plus importantes que la moyenne départementale sur la quasi-totalité du territoire, notamment à Romorantin-Lanthenay.

Emploi et marché du travail

Malgré une baisse du taux de chômage ces dernières années, le marché du travail dans le Loir-et-Cher est marqué par des tensions importantes. Les secteurs les plus en demande peinent à recruter en raison de l'inadéquation entre les offres d'emploi et les compétences disponibles localement. La diminution du nombre d'actifs, couplée à un faible taux de chômage, accentue la problématique de la disponibilité des ressources humaines. Le département doit donc faire face à un double défi : attirer de nouveaux habitants pour compenser le vieillissement de la population et répondre aux besoins des entreprises locales.

Vulnérabilités des familles et de l'enfance

Les familles nombreuses et monoparentales sont particulièrement exposées aux difficultés socio-économiques. Le territoire de Vendôme compte une proportion modérée de familles monoparentales (21 %), avec une forte disparité mais ce taux atteint 30,7 % à Vendôme, où 33 % de ces familles vivent sous le seuil de pauvreté. Environ 21,6 % des enfants vivent dans des familles à bas revenus, une proportion en augmentation.

Le territoire centre connaît une proportion notable de familles monoparentales, surtout à Blois. Les difficultés sont accentuées par une concentration des fragilités sociales dans cette ville, où les familles en difficulté sont surreprésentées et où 46 % des enfants vivent dans des familles à bas revenus.

La proportion de familles monoparentales est élevée à Romorantin-Lanthenay, où une part importante de ces familles vit sous le seuil de pauvreté et affiche une proportion supérieure d'enfants repérés en danger ou à risque, avec un nombre élevé de mesures judiciaires et de prises en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Autonomie et cadre de vie

Le territoire nord est marqué par une forte proportion de personnes très âgées. Le nord du territoire reste éloigné de certains services de la vie courante.

Le territoire centre, notamment Blois, présente une proportion importante de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à leur domicile, avec des fragilités financières. Une présence renforcée des services est constatée sur les territoires concentrant les fragilités sociales les plus importantes, et notamment sur Blois. L'offre de mobilité peut sembler insuffisante sur l'intégralité du territoire (offre inadaptée ou non connue) pour la majorité des habitants, hors Blois.

Le territoire sud abrite une proportion importante de personnes âgées où les fragilités financières et sociales des seniors sont particulièrement marquées avec un impact marqué sur l'importance des services de soutien à domicile.

Santé et accès aux soins

On relève un déficit croissant en médecins généralistes, particulièrement dans les zones rurales, exacerbant les difficultés d'accès aux soins. Cette situation mène à la nécessité d'une augmentation des téléconsultations ainsi qu'à une meilleure appropriation de la population aux différents outils numériques en lien avec la santé.

Numérique

Selon l'étude de l'INSEE publiée en 2022, 17 % des Français sont en situation d'illectronisme. Dans le Loir-et-Cher, ce taux atteint 21 %, ce qui signifie qu'un Loir-et-Chérien sur 5 rencontre des difficultés dans l'utilisation des outils numériques.

L'analyse des besoins dans le Loir-et-Cher révèle une fracture numérique marquée, surtout dans les zones rurales. L'illectronisme touche en particulier les plus âgés, les moins diplômés et les plus modestes. L'indice de fragilité numérique du Loir-et-Cher est de 6,4 sur une échelle allant de 1 à 10 (1 étant un risque faible et 10 un risque fort).

La fragilité numérique est fortement influencée par une faible couverture réseau dans les zones rurales, par la présence d'une population âgée et par un faible niveau de diplôme dans certains territoires. Les principaux défis concernent l'accès aux infrastructures et aux équipements, l'accompagnement des publics vulnérables, la formation des aidants numériques et une meilleure articulation entre les acteurs locaux intervenant en matière d'inclusion numérique.

Le département doit faire face à une fracture numérique territoriale, générationnelle et socio-économique. Certains territoires sont particulièrement fragiles, nécessitant une action concertée et ciblée pour éviter que l'exclusion numérique ne devienne un facteur d'exclusion sociale plus large.

I. Méthode d'élaboration de la feuille de route

Il n'existe pas d'historique des politiques d'inclusion numérique sur le territoire tant au niveau des services de l'État que de ceux du conseil départemental.

En ce qui concerne la méthode d'élaboration de la feuille de route, les services de l'État ont été associés aux travaux initiés par le conseil départemental dans le cadre des réflexions menées en vue de la rédaction de leur schéma des solidarités dès septembre 2023. Cette étroite collaboration a permis d'avancer de concert et d'élaborer un plan d'action intégrant tous les partenaires qui l'ont souhaité.

Les différentes consultations menées ont permis de dégager six orientations qui ont été validées en comité de pilotage, en avril 2024.

Par la suite, et en déclinaison des orientations retenues, cinq ateliers co-animés par les services du conseil départemental et ceux de la préfecture ont été organisés avec pour objectif de recenser les souhaits d'action des partenaires. Tous les acteurs touchant de près ou de loin au numérique ont été invités à y participer. La restitution a fait l'objet d'un COTECH formel avant validation en COPIL en septembre 2024.

II. Acteurs de l'inclusion numérique dans le département

L'inclusion numérique est définie comme l'inclusion sociale dans une société et une économie où le numérique joue un rôle essentiel. Cette notion soulève les questions d'accès à l'équipement et aux réseaux, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des publics.

Cadrage régional

La SCORAN
La stratégie de cohérence régionale de l'aménagement et des usages numériques (SCORAN) copilotée par la préfecture de région et le conseil régional, illustre une vision partagée des enjeux d'inclusion numérique et permet de susciter et valoriser plus de 30 projets structurants pour la région. Elle vise avant tout à coordonner les actions menées par les différentes parties prenantes de l'action publique dans le champ du numérique autour de 4 axes :

- Axe 1 : Favoriser la féminisation des métiers du numérique.
- Axe 2 : Garantir l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique.
- Axe 3 : Mettre le numérique aux services des politiques
- Axe 4 : Développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé.

La conception et la mise en œuvre de cette stratégie est réalisée en coopération avec le groupement d'intérêt public RECIA, opérateur public de services numériques, permettant la mutualisation des outils et des compétences pour les collectivités et structures publiques du territoire régional.

Le Hub-Lo
En termes d'inclusion numérique, le hub territorial – le Hub-Lo, structure intermédiaire entre l'échelon national et les structures locales, a pour mission de consolider l'offre de médiation numérique en :

- fédérant les écosystèmes de l'inclusion numérique en identifiant les lieux de médiation, les capacités territoriales et l'accessibilité de ces services et l'adéquation de ces besoins avec les moyens du territoire ;
- accompagnant la création ou le renforcement des projets d'inclusion numérique en formant les acteurs concernés, en délivrant des outils nécessaires et en aidant à la recherche de financements.

En outre, le Hub-Lo, financé par l'État et le conseil régional au contrat de plan État-Région, a aussi conventionné avec l'ANCT pour accompagner la mise en œuvre de France Numérique Ensemble auprès des gouvernances, et à l'échelle régionale.

Le conseil départemental de Loir-et-Cher
Depuis quelques années, le conseil départemental a mis en place une série d'actions pour soutenir l'inclusion des personnes en situation de fragilité. L'inclusion numérique est ressortie comme l'une des priorités au regard des besoins de plus en plus importants qui s'expliquent par la place omniprésente du numérique dans notre société, transformant ainsi notre quotidien et nos interactions.

C'est pour répondre à ces besoins croissants que le conseil départemental a souhaité s'inscrire dans le dispositif « conseiller numérique ». Les 4 conseillers numériques interviennent sur tout le département auprès des publics fragiles, soit sous la forme d'ateliers collectifs ou d'accompagnements individuels, principalement au domicile de la personne ou à proximité de son lieu d'habitation.

Dans le cadre des travaux du schéma des solidarités, le conseil départemental a lancé une démarche de participation citoyenne en septembre 2023 pour recueillir les besoins des loir-et-chériens. De nombreuses attentes sur le numérique ont ainsi pu être exprimées par les personnes interrogées. Pour compléter cette démarche, des ateliers avec les partenaires et les acteurs locaux ont été réalisés en novembre 2023. Il en ressort des attentes fortes des participants sur le numérique et le souhait que le département se positionne avec le portage d'une politique publique de l'inclusion numérique.

Le schéma des solidarités a été voté le 17 octobre 2024 avec un axe majeur sur l'inclusion numérique pour répondre aux enjeux suivants :

1. Réduire la fracture numérique et garantir l'égalité d'accès : faire du numérique un levier d'égalité pour lutter contre les inégalités en facilitant l'accès équitable aux outils et compétences numériques, notamment pour les personnes vulnérables.

2. Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle : utiliser le numérique comme vecteur de réinsertion sociale et professionnelle en accompagnant les demandeurs d'emploi et les personnes isolées dans un contexte où l'emploi et la formation sont de plus en plus dépendants des technologies.

3. Faciliter l'accès aux droits et services publics et renforcer l'accompagnement : simplifier les démarches administratives via le numérique pour garantir un accès facile et universel aux services publics, en particulier pour ceux en difficulté avec les outils numériques et renforcer l'accompagnement des publics éloignés du numérique via des ateliers individuels et collectifs adaptés à chacun, avec une assistance personnalisée pour les démarches administratives en ligne.

4. Soutenir et accompagner les aidants numériques : les aidants numériques sont des relais essentiels pour accompagner les publics fragiles. Les former et les équiper permet d'assurer un accompagnement de qualité et de renforcer l'efficacité des dispositifs d'inclusion numérique, tout en répondant aux besoins locaux.

En 2026, une nouvelle étape sera franchie en agissant sur plusieurs champs : faciliter l'accès à l'équipement pour les plus précaires afin de réduire la fracture numérique, former et soutenir les aidants numériques et accompagner les familles vers une parentalité numérique responsable et protectrice, attentive notamment aux enjeux de santé liés aux écrans.

La préfecture
La préfecture accompagne les usagers dans leurs démarches en ligne via les points d'accès numériques PAN. Les volontaires du service civique accueillent à ce titre les usagers pour les démarches sur les sites de France titres (Agence nationale des titres sécurisés sans rendez-vous) et de l'Administration numérique des étrangers en France (titres de séjour sur rendez-vous).
Le médiateur numérique vérifie au préalable que l'usager dispose de tous les documents nécessaires et signe une charte de confidentialité.

III. Ambition et positionnement du Loir-et-Cher sur l'inclusion numérique

La mise en œuvre de la territorialisation de la feuille de route France Numérique Ensemble est la suivante :

a) Périmètre territorial de la feuille de route France Numérique Ensemble
L'échelon géographique retenu est celui du département.

b) Poste de coordinateur des conseillers numériques
Le besoin d'accompagnement permettant de structurer la bonne intégration des conseillers numériques au sein des territoires a été exprimé par de multiples acteurs engagés dans l'inclusion numérique. Pour répondre à ce besoin de structuration du réseau des acteurs de la médiation numérique, l'État s'est engagé à financer des postes de coordinateur de conseillers numériques.
A la suite de l'appel à candidatures du 4 septembre 2023, le poste de coordinateur des conseillers numériques a été attribué au conseil départemental lors du comité de sélection national du 20 décembre 2023. Le recrutement de ce coordinateur a été finalisé.

c) Gouvernance de France Numérique Ensemble
La candidature du conseil départemental a été retenue pour assurer la gouvernance territoriale de la politique d'inclusion numérique aux côtés des services de la préfecture.

d) Comitologie de la gouvernance

Mise en place d'un comité de pilotage (COPIL)
Cette instance définit les orientations stratégiques, les évolutions de la feuille de route et l'entrée de nouveaux partenaires au sein de la gouvernance.
Elle se réunit une à deux fois par an.
Le COPIL est composé des représentants suivants :
- Préfecture
- Conseil départemental
- Hub-Lo
- Représentants de chacun des EPCI

Mise en place d'un comité technique (COTECH)
Cette instance est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route. Elle pilote le déploiement de la feuille de route, suit les projets, identifie les avancées et les axes d'amélioration et assure la communication.
Elle se réunit 1 à 2 fois par an.
Le COTECH est composé des représentants suivants :
- Préfecture
- Conseil départemental
- Hub-Lo

- Représentants de chacun des EPCI
- CIAS du Blaisois et CIAS de Vendôme
- Acteurs locaux du numérique selon les thématiques
- Toute personne qualifiée dont l'expertise serait jugée pertinente (coordinateur de conseillers numériques, animateur des espaces France Services, etc.), selon les thématiques

e) Présentation des orientations stratégiques de la feuille de route

Dans le cadre du futur schéma des solidarités 2024-2028, de la feuille de route France Numérique Ensemble et aux regards des besoins et des attentes des usagers il a été retenu les orientations stratégiques suivantes :

- Faire du numérique un levier d'égalité
- Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce au numérique
- Rendre le numérique accessible à tous
- Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique
- Soutenir et accompagner les aidants numériques
- Développer, répartir équitablement et promouvoir l'offre numérique sur l'ensemble du territoire

IV. Priorités d'action

Orientation stratégique 1 : Faire du numérique un levier d'égalité

Objectif opérationnel – Acculturer les citoyens au numérique

Action – Sensibiliser et accompagner les citoyens afin de leur permettre d'utiliser le numérique au quotidien, en valorisant ses opportunités, en adoptant des usages responsables, en prévenant les risques et en développant les compétences numériques essentielles (Conseil départemental).

Objectif opérationnel – Faciliter l'accès à l'information

Action – Développer la visibilité du Hub-Lo auprès de l'écosystème de la médiation numérique du Loir-et-Cher et des collectivités locales (Hub-Lo).

Objectif opérationnel – Soutenir la parentalité numérique

Action – Soutenir la parentalité numérique grâce à des actions d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique pour les enfants et leurs parents (Conseil départemental).

Orientation stratégique 2 : Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce au numérique

Objectif opérationnel – Développer des actions numériques favorisant le lien social

Action – Animer des ateliers numériques à destination des seniors (CIAS du blaisois).

Objectif opérationnel – Favoriser l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi grâce au numérique

Action – Proposer aux bénéficiaires du RSA des ateliers numériques individuels et collectifs, pour développer leurs compétences numériques et faciliter l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi, en lien avec la loi pour le plein emploi (Conseil départemental).

Action – Accompagner les bénéficiaires du RSA dans la maîtrise des outils numériques (CIAS du blaisois).

Orientation stratégique 3 : Rendre le numérique accessible à tous

Objectif opérationnel – Faciliter l'accès à l'équipement à moindre coût

Action – Développer une filière départementale solidaire de reconditionnement du matériel informatiques (Conseil départemental).

Action – Facilité l'accès au numérique pour les foyers modestes via des équipements reconditionnés (Conseil départemental).

Action – Facilitation de la mise en lien avec les acteurs locaux du reconditionnement et les possibles gisements (Hub-Lo).

Objectif opérationnel – Rendre les services en ligne accessibles à tous

Action – Faciliter l'accès aux services de mobilité en ligne pour les habitants d'Agglopolys (CIAS du Blaisois).

Objectif opérationnel – Former aux outils, accompagner les usages, développer les compétences numériques

Action – Développer des actions numériques dans les communes d'Agglopolys (CIAS du Blaisois).

Orientation stratégique 4 : Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique

Objectif opérationnel – Simplifier les démarches en ligne

Action – Développer le portail usager Tranquillidom 41 (Conseil départemental).

Action – Démarche Territoire zéro non recours (CIAS du Blaisois).

Objectif opérationnel – Développer l'accompagnement numérique individuel dans le cadre de l'accès aux droits

Action – Proposer un accompagnement individuel et personnalisé par un conseiller numérique pour réaliser ses démarches administratives en ligne et accéder à ses droits (Conseil départemental).

Action – Assurer une assistance numérique pour l'utilisation des services en ligne du département (Conseil départemental).

Orientation stratégique 5 : Soutenir et accompagner les aidants numériques

Objectif opérationnel – Identifier les aidants numériques et les réseaux (professionnels et bénévoles)

Action – Mise à jour de la cartographie du Hub-Lo des espaces de médiation numérique, en cohérence avec les offres des autres acteurs (Hub-Lo).

Action – Refonte de l'ergonomie de la cartographie en 2026 avec notamment la possibilité d'exporter les données par un tiers (collectivité, structure…) (Hub-Lo).

Objectif opérationnel – Créer des synergies entre les aidants numériques et ces réseaux

Action – Organisation d'événements locaux (Hub-Lo).

Action – Organisation d'un Hackaton de la médiation numérique (Hub-Lo).

Action – Organisation de réunions trimestrielles à destination des médiateurs numériques et des conseillers numériques (Hub-Lo).

Objectif opérationnel – Former et outiller les aidants numériques

Action – Former et outiller les aidants numériques (CIAS du Blaisois).

Action – Former les aidants numériques à l'inclusion numérique et au service aidants connect (Conseil départemental).

Orientation stratégique 6 : Développer, répartir équitablement et promouvoir l'offre numérique sur l'ensemble du territoire

Objectif opérationnel – Adapter les services numériques en fonction des besoins de chaque territoire

Action – Animer et coordonner le dispositif conseillers numériques (Conseil départemental).

Objectif opérationnel – Promouvoir l'offre numérique

Action – Organisation du numérique en communs (NEC) de la région Centre Val de Loire (Hub-Lo).

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faire du numérique un levier d'égalité

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Acculturer les citoyens au numérique

FICHE ACTION : Sensibiliser et accompagner les citoyens afin de leur permettre d'utiliser le numérique au quotidien, en valorisant ses opportunités, en adoptant des usages responsables, en prévenant les risques et en développant les compétences numériques essentielles

Contexte : Le numérique occupe une place centrale dans la vie quotidienne des citoyens, transformant profondément les pratiques d'information, de communication, de formation et l'accès aux services publics. Il offre de nouvelles opportunités pour renforcer l'autonomie des individus, faciliter l'insertion professionnelle, soutenir la participation citoyenne et améliorer la qualité de vie.

Cependant, l'usage du numérique comporte également des risques : protection insuffisante des données personnelles, fraudes en ligne, cyber-harcèlement, exposition à la désinformation ou difficulté à identifier des sources fiables. Ces risques peuvent accentuer les inégalités, notamment pour les publics moins familiarisés avec ces outils ou disposant de ressources limitées.

Dans ce contexte, il est crucial de développer une culture numérique qui permette à chacun de :

- profiter pleinement des bénéfices du numérique ;
- adopter des pratiques numériques sûres, éthiques et responsables ;
- développer les compétences essentielles pour évoluer de manière autonome dans un environnement numérique en constante mutation.

L'action s'inscrit ainsi dans une logique d'inclusion numérique, de prévention des risques et de valorisation des compétences numériques, contribuant à réduire la fracture numérique et à promouvoir une société plus équitable et connectée.

Besoins identifiés/exprimés : Un tiers des français seraient éloignés du numérique (équipements, usages et compétences). Les « fragilités numériques » se cumulent fréquemment avec des fragilités sociales et économiques.

En 2019, 19 % de la population âgée de plus de 15 ans résidant en Centre-Val de Loire étaient en situation d'illectronisme. Le taux d'illectronisme est particulièrement élevé dans la Région et le Centre-Val de Loire se classe au 3e rang des régions de France métropolitaine les plus touchées derrière la Corse et la Normandie. De surcroît, la part des personnes ayant une maîtrise élevée des outils numériques est la plus faible dans la région. C'est uniquement le cas de 21 % des habitants, contre 27 % en France de province. (Etude INSEE 2019).

Description de l'action : Il s'agit de mettre en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement à destination des publics en difficulté avec le numérique, sous forme d'ateliers individuels ou collectifs, afin de favoriser l'usage du numérique au quotidien. Ces animations auront pour objectifs de valoriser les opportunités offertes par le numérique — accès aux services publics, communication, apprentissage, démarches administratives, insertion professionnelle — tout en sensibilisant aux risques associés, tels que la protection des données personnelles, les fraudes en ligne, le cyber-harcèlement ou la désinformation. Les contenus et modalités pédagogiques seront adaptés aux différents profils et niveaux de compétences des participants.

Les ateliers se dérouleront sur l'ensemble du département, afin de garantir proximité, accessibilité et continuité dans l'acquisition de compétences numériques essentielles et l'adoption de bonnes pratiques.
Objectifs de l'action : Acculturer les citoyens au numérique, renforcer l'autonomie des citoyens dans leurs usages numériques, réduire la fracture numérique et lutter contre l'illectronisme.

Public concerné : (cible) : Toute personne éloignée ou en difficulté avec le numérique sur le département, notamment les publics fragiles

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires :

Indicateurs de résultat :
➪ le nombre d'animations réalisées, le nombre de participants et les thématiques abordées
➪ le pourcentage de personnes déclarant être plus à l'aise avec le numérique après l'action,
➪ le pourcentage de personnes déclarant pouvoir utiliser le numérique de façon plus sécurisée après l'action

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faire du numérique un levier d'égalité

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Faciliter l'accès à l'information

FICHE-ACTION : Développement de la visibilité du Hub-Lo auprès de l'écosystème de la médiation numérique du Loir-et-Cher et des collectivités locales

Contexte :
Hub-Lo poursuit/actualise le recensement des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique en 2026. Ces derniers sont impliqués dans le réseau Hub-Lo et participent à la construction des projets numériques de territoire. C'est grâce à cette connaissance fine du terrain que Hub-Lo apporte à ces acteurs une visibilité sur leurs actions et leurs projets.
Avec les échéances électorales en 2026, le Hub-Lo a également prévu un plan de communication ciblé sur les élus (avant et après les municipales) pour les sensibiliser au sujet de la médiation numérique.

Besoins identifiés/exprimés :
- Certains acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique ne connaissent pas Hub-Lo et c'est un réel frein à la co-construction de projets en faveur des publics.
- Certains élus ne maitrisent pas le sujet de la médiation numérique et connaissent mal l'offre présente sur leur propre territoire.

Description de l'action :
Poursuite du développement du site internet du Hub-Lo, en cohérence avec les offres des autres acteurs, en l'agrémentant régulièrement d'articles, d'actualités sur les actions du Hub-Lo et en mettant à jour la cartographie des espaces de médiation numérique. Développement d'un plan de communication ciblé sur les élus.

Objectifs de l'action :
Développer la visibilité du Hub-Lo : Développer la visibilité des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique pour faciliter l'accès à l'information des publics et des élus.

Public concerné : (cible) :
Les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique, les élus et indirectement les publics.

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
Hub-Lo

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faire du numérique un levier d'égalité

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Soutenir la parentalité numérique

FICHE ACTION : Soutenir la parentalité numérique grâce à des actions d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique pour les enfants et leurs parents

Contexte : Le numérique fait désormais partie intégrante du quotidien des enfants et des adolescents, tant dans les sphères éducatives, sociales que de loisirs. L'accès de plus en plus précoce aux écrans (smartphones, jeux vidéo, télévision, tablettes, internet) transforme en profondeur les pratiques familiales et interroge les parents sur leur capacité à fixer des repères éducatifs clairs.

Le baromètre du numérique publié en mars 2025 confirme cette évolution et souligne la vigilance croissante des familles face à ces enjeux :
- 63 % des parents imposent des règles d'usage du smartphone à leurs enfants, faisant de cet équipement le premier objet de régulation parentale ;
- 62 % encadrent le temps consacré aux jeux vidéo et à internet, une tendance en progression continue depuis 2014 ;
- 57 % régulent le temps passé devant la télévision.

Ces données confirment une prise de conscience des familles quant aux impacts potentiels des usages numériques sur le développement cognitif, émotionnel et social des enfants. Elles soulignent également le rôle déterminant des pratiques numériques parentales.

Toutefois, certaines familles, en particulier les plus modestes ou les plus isolées, rencontrent des difficultés pour exercer pleinement leur rôle éducatif face au numérique. Un usage intensif ou insuffisamment encadré expose les enfants et adolescents à de multiples risques : cyberharcèlement, cybercriminalité, exposition à des contenus inadaptés, exploitation des données personnelles, influence des réseaux sociaux, mais aussi impacts sur la santé (sommeil, attention, sédentarité).

Besoins identifiés/exprimés :
- Un besoin d'information claire, fiable et actualisée des parents sur les risques liés aux usages numériques des enfants et des adolescents et sur les bonnes pratiques à adopter ;
- Un besoin d'accompagnement pour aider les parents à fixer des règles adaptées à l'âge des enfants (temps d'écran, usages autorisés, smartphone, réseaux sociaux), à instaurer un dialogue familial autour du numérique et à mieux protéger leurs enfants ;
- Un besoin d'outillage des parents pour leur permettre de maîtriser les outils numériques du quotidien (paramétrage des contrôles parentaux, réglages de confidentialité, compréhension des plateformes et des applications utilisées par les enfants) ;
- Une préoccupation croissante des parents concernant l'impact des écrans sur la santé mentale et physique des jeunes, notamment sur le développement cognitif, le sommeil et la socialisation.

Description de l'action : Il s'agit d'animer plusieurs actions tout au long de l'année à destination des parents et des jeunes, visant à aborder la parentalité numérique à travers trois dimensions : informer, sensibiliser et prévenir en adoptant les bonnes pratiques d'utilisation du numérique. Comme en 2025, un événement majeur sera organisé en 2026 : la semaine de la parentalité numérique.

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les jeunes et leurs parents aux risques liés aux usages numériques et promouvoir les bonnes pratiques
- Accompagner les pratiques éducatives
- Outiller les parents face à un environnement numérique en constante évolution

Public concerné : (cible) : Les jeunes et les parents

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires : Les collèges du département, les foyers de l'enfance et les maisons d'enfants à caractère social, les partenaires associatifs et institutionnels intervenant sur le champ de la parentalité numérique

Indicateurs de résultat :

- le nombre d'actions par thématique et par territoire, le nombre de participants à chaque action, les thématiques abordées
- le pourcentage de parents et de jeunes déclarant que l'action a répondu à leurs attentes
- le pourcentage de jeunes et de parents déclarant pouvoir utiliser le numérique de façon plus sécurisée après l'action

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Développer des actions numériques favorisant le lien social

FICHE-ACTION : Animer des ateliers numériques à destination des seniors

Contexte :
Vieillissement de la population.
Les deux résidences autonomie, gérées par le CIAS du Blaisois, proposent divers ateliers thématiques de prévention santé et bien-être, ouvertes aux habitants du quartier et à tous seniors intéressés et notamment proposent des ateliers numériques depuis 2018.

Besoins identifiés/exprimés :
Besoin dans la prise en main des outils numériques pour contribuer à la communication avec l'entourage familial et amical et la stimulation des fonctions cognitives et relationnelles

Description de l'action :
Ateliers collectifs thématiques et rdv individuels

Objectifs de l'action :
Favoriser l'autonomie des seniors dans les outils numériques
Contribuer au lien social et au maintien de la confiance en soi

Public concerné : (cible) :
Résidents des deux résidences autonomies gérées par le CIAS du Blaisois et personnes habitant les quartiers d'implantation des structures, toute personne intéressée

Année de réalisation de l'action :
2024- 2025- 2026

Pilote/porteur :
CIAS du Blaisois

Partenaires : possibilité d'avoir recours à des prestataires en complément en cours d'étude, conseil départemental

Indicateurs de réussite :
- Nombre d'ateliers
- Nombre de participants
- Nombre de thématiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Favoriser l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi grâce au numérique

FICHE ACTION : Proposer aux bénéficiaires du RSA des ateliers numériques, individuels et collectifs, pour développer leurs compétences numériques et faciliter l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi, en lien avec la loi pour le plein emploi

Contexte : Dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches liées à l'emploi, à la formation et à l'apprentissage, le numérique est devenu un levier incontournable d'insertion professionnelle. Recherche d'offres, inscription sur les plateformes, candidatures en ligne, accès aux droits ou échanges avec les organismes d'accompagnement : ces usages supposent la maîtrise de compétences numériques de base. Or, une partie importante des bénéficiaires du RSA rencontre des difficultés dans l'utilisation de ces outils, ce qui constitue un frein majeur à leur parcours d'insertion et à l'accès aux opportunités professionnelles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, il apparaît donc essentiel de renforcer l'accompagnement numérique des bénéficiaires du RSA. La mise en place d'ateliers numériques, individuels et collectifs, vise à développer leurs compétences numériques, à lever les freins liés à l'illectronisme et à favoriser leur autonomie dans les démarches de recherche de formation, d'apprentissage et d'emploi. Cette action s'inscrit pleinement dans une logique d'inclusion numérique et de sécurisation des parcours d'insertion, en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement existants.

Besoins identifiés/exprimés : Insuffisance de compétences numériques pour rechercher un emploi ou une formation en ligne, difficultés à utiliser et à naviguer sur les plateformes dédiées à l'emploi et à la formation et besoin d'un accompagnement adapté pour maîtriser efficacement les outils numériques.

Description de l'action : L'action vise à organiser des ateliers individuels et collectifs pour les bénéficiaires du RSA, axés sur l'utilisation des outils numériques pour la recherche d'emploi, d'apprentissage et de formation.

Objectifs de l'action : Former les participants à l'utilisation des outils numériques dédiés à la recherche d'emploi et de formation afin de renforcer leurs compétences numériques, d'améliorer leur accès à l'emploi et de favoriser l'autonomie des bénéficiaires du RSA dans leurs démarches grâce à une meilleure maîtrise des outils en ligne.

Public concerné : (cible) : Les bénéficiaires du RSA, notamment ceux en difficulté avec les outils numériques

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher
Partenaires : France Travail

Indicateurs de résultat :
- le nombre d'ateliers, nombre de participants à chaque atelier, les thématiques abordées
- le pourcentage de personnes déclarant être plus à l'aise avec le numérique après l'action

⇨ le pourcentage de personnes déclarant pouvoir utiliser le numérique de façon plus sécurisée après l'action

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Favoriser l'accès à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi grâce au numérique

FICHE-ACTION : Accompagner les bénéficiaires du RSA dans la maîtrise des outils numériques

Contexte :
Le numérique joue un rôle clé dans l'insertion socio-professionnelle. Afin de contribuer à leur autonomie, et sur diagnostic du travailleur social référent.

Besoins identifiés/exprimés :
Faibles compétences numériques ou absence de matériel adapté pour une partie des bénéficiaires du RSA, freinent leur insertion socio-professionnelle

Description de l'action :
Proposer des ateliers collectifs et rendez-vous individuels animés par le conseiller numérique sur orientation du référent de parcours du CIAS

Objectifs de l'action :
Proposer aux nouveaux bénéficiaires du RSA accompagnés par le CIAS de développer leurs compétences dans les outils numériques ou dans le choix d'équipement.
Favoriser leur autonomie dans leurs démarches administratives en ligne.
Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation.

Public concerné (cible) :
Habitants de l'agglomération de Blois bénéficiaires du RSA, accompagnés par le CIAS du Blaisois

Année de réalisation de l'action :
2024 – 2025 - 2026

Pilote/porteur :
CIAS du Blaisois

Partenaires :
Conseil départemental, France Travail

Indicateurs de réussite :
- Nombre de rendez-vous
- Nombre d'ateliers collectifs
- Taux de satisfaction des bénéficiaires du RSA accompagnés

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Rendre le numérique accessible à tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Faciliter l'accès à l'équipement à moindre à coût

FICHE ACTION : Développer une filière départementale solidaire de reconditionnement du matériel informatique

Contexte : Dans une société où l'accès aux équipements numériques est devenu indispensable à l'insertion sociale, à l'exercice des droits et à l'accès à l'emploi, une part significative de la population demeure encore éloignée du numérique, notamment en raison de l'absence de matériel adapté et de son coût. Dans ce contexte, l'accès à des équipements numériques fonctionnels, performants et financièrement accessibles constitue un levier structurant pour lutter contre la fracture numérique et réduire les inégalités.

Face à cet enjeu de fracture numérique, le Département s'est engagé à rendre le numérique accessible à tous. Cette ambition a fait l'objet d'une convention avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour soutenir les filières locales de reconditionnement.

Plusieurs structures locales, déjà engagées dans des actions de reconditionnement d'équipements numériques, ont manifesté leur volonté de contribuer au projet de développement d'une filière départementale solidaire de reconditionnement. Dans ce cadre, des conventions de partenariat ont été établies avec ces acteurs.

Besoins identifiés/exprimés : Difficultés d'accès à des équipements numériques à coût abordable pour les ménages à faible revenu et volonté de soutenir l'économie locale et les acteurs engagés dans le reconditionnement du matériel informatique.

Description de l'action : L'action vise à assurer la mise en œuvre opérationnelle de ces partenariats dans le but de développer une filière départementale solidaire de reconditionnement du matériel numérique. Elle comprendra les étapes suivantes : la prospection auprès des collectivités, des entreprises et des associations, le diagnostic, la collecte / la récupération, le reconditionnement et la remise du matériel informatique.

Objectifs de l'action : Faciliter l'accès aux équipements numériques à faible coût pour les personnes en situation de précarité, soutenir les structures locales de reconditionnement et réduire l'impact environnemental.

Public concerné : (cible) : Les personnes en situation de précarité

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires : ANCT, Loir-et-Cher Tech, Adepa Ressourcerie, Atelier numérique romorantin

Indicateurs de résultat :
- le nombre de structures contactées, le nombre d'équipements diagnostiqués, le nombre d'équipements reconditionnés et le nombre de personnes bénéficiant d'une remise à titre onéreux ou à prix solidaire
- le pourcentage de bénéficiaires satisfaits de l'équipement reçu et l'évolution de l'activité de reconditionnement des structures engagées dans ce partenariat

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Rendre le numérique accessible à tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Faciliter l'accès à l'équipement à moindre à coût

FICHE ACTION : Faciliter l'accès au numérique pour les foyers modestes via des équipements reconditionnés

Contexte : L'accès au numérique est désormais un levier essentiel de la vie quotidienne : il conditionne l'accès aux droits, à l'éducation, à l'emploi, à la santé et à l'information. La dématérialisation croissante des services publics et des démarches administratives rend l'usage d'équipements numériques incontournable pour les citoyens, quel que soit leur âge ou leur situation. Disposer d'un ordinateur ou d'un smartphone n'est plus un confort mais une nécessité pour exercer pleinement sa citoyenneté et maintenir un lien avec les services et la société.

Pourtant, une partie de la population, en particulier les foyers modestes, demeure freinée dans cet accès en raison du coût des équipements numériques. L'absence de matériel adapté et fonctionnel au sein du foyer limite les possibilités de scolarité à domicile, de recherche d'emploi, de suivi médical ou de réalisation de démarches administratives en ligne. Ces inégalités d'équipement alimentent une fracture numérique et sociale durable, accentuant les situations de précarité et d'isolement.

Dans ce contexte, faciliter l'accès à des équipements reconditionnés apparaît comme une réponse concrète, solidaire et responsable pour garantir l'égalité d'accès au numérique et renforcer l'inclusion sociale des habitants.

Pour lutter contre la fracture numérique, le Département s'est engagé à rendre le numérique accessible à tous. Cette ambition a fait l'objet d'une convention avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Dans ce cadre, lors de la commission permanente du 27 novembre 2025, des conventions de partenariats ont été établies avec des structures locales, déjà engagées dans des actions de reconditionnement d'équipements informatiques et avec la société coopérative d'intérêt collectif « Les Ateliers du Bocage ».

Besoins identifiés/exprimés : accès à des équipements numériques adaptés et fonctionnels et réduction de la fracture numérique liée au manque de matériel.

Description de l'action : Il s'agit de permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à un équipement numérique reconditionné adapté à leurs besoins. L'action vise ainsi à faciliter l'acquisition d'un téléphone portable, rendue possible grâce au soutien financier du Département et au partenariat avec la SCIC « Les Ateliers du Bocage », ou d'un ordinateur, via les partenariats conclus avec les acteurs locaux engagés dans le reconditionnement.

Objectifs de l'action : Réduire les inégalités d'accès à l'équipement numérique et soutenir les familles modestes dans l'acquisition de matériel.

Public concerné : (cible) : Les personnes en situation de précarité

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires : ANCT, Loir-et-Cher Tech, Adepa Ressourcerie, Atelier numérique romorantin, Ateliers du Bocage

Indicateurs de résultat :

- le nombre de bénéficiaires ayant pu acquérir un équipement numérique reconditionné grâce aux différents partenariats et au soutien financier du Département
- le pourcentage des bénéficiaires disposant d'un équipement numérique reconditionné grâce à ce dispositif, par rapport aux besoins recensés

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Rendre le numérique accessible à tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Faciliter l'accès à l'équipement à moindre coût

FICHE-ACTION : Facilitation de la mise en lien avec les acteurs locaux du reconditionnement et les possibles gisements.

Contexte :
Hub-Lo recense les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique. Il peut aussi s'agir d'acteurs locaux du reconditionnement et donc de l'équipement à moindre coût ou d'acteurs faisant la promotion des logiciels libres.

Besoins identifiés/exprimés :
Une meilleure connaissance des outils et environnements libres par les médiateurs numériques pour le promouvoir auprès de leurs publics.

Description de l'action *:*
Hub-Lo met en place de l'interconnaissance et propose des temps d'échanges, de découvertes de ces outils et de leur utilisation aux professionnels.

Objectifs de l'action :
- Accompagner les médiateurs, dans la pratique, à l'installation et l'utilisation de systèmes d'exploitation libres.
- Poursuivre la mise en lien avec les acteurs locaux du reconditionnement à l'échelle locale, départementale et régionale.
- Initier, accompagner des projets locaux de redistribution de matériels reconditionnés auprès des publics en ayant le plus besoin (jeunes en insertion, adultes en situation précaires…)

Public concerné (cible) :
Les professionnels du reconditionnement et par conséquent les publics.

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
Hub-Lo
Partenaires :
Emmaüs Connect, acteurs locaux du reconditionnement et des logiciels libres

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Rendre le numérique accessible à tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Rendre les services en ligne accessibles à tous

FICHE-ACTION :Faciliter l'accès aux services de mobilité en ligne à tous les habitants d'Agglopolys

Contexte : L'Agglomération développe plusieurs outils pour inciter les habitants à l'utilisation d'autres types de mobilité que les voitures, les ressources déployées ne sont pas suffisamment connues (transport à la demande, covoiturage, mobilités douces et aides financières incitatives). Des applications existent mais nécessitent d'en maîtriser les usages.

Besoins identifiés/exprimés : méconnaissance de l'offre de mobilité proposée par Agglopolys

Description de l'action : Proposer des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs dans le cadre d'événements, notamment la semaine européenne des mobilités. Apporter des informations dans le cadre des territoires zéro non-recours (TZNR) au plus près des habitants

Objectifs de l'action : proposer de découvrir et de manipuler les outils numériques pour se déplacer, plateforme de co-voiturage, ou réseau de bus Azalys via les conseillers numériques
Apporter des informations pour lutter contre le non-recours aux droits (tarifs solidaires)

Public concerné (cible) : habitants du territoire d'Agglopolys

Année de réalisation de l'action : semaine de la mobilité est programmée en septembre 2024-reconduction 2025 et 2026

Pilote/porteur : Agglopolys- direction des mobilités

Partenaires : services du CIAS du Blaisois et autres partenaires WE MOOV etc.

Indicateurs de réussite :
- Nombre de personnes participant aux ateliers
- Nombre de partenaires sensibilisés à l'action
- Nombre d'actions différentes
- Nombre d'utilisateurs des services de mobilité en ligne

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Rendre le numérique accessible à tous

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Former aux outils et accompagner les usages numériques

FICHE-ACTION : Développer des actions numériques dans les communes d'Agglopolys

Contexte : Depuis 2018, le CIAS du Blaisois développe des actions de proximité destinées aux seniors afin de faciliter l'usage aux outils numériques à partir de diagnostics, d'enquêtes de besoins diffusées auprès des habitants du territoire

Besoins identifiés/exprimés : Absence de maîtrise des usages des outils numériques pour une proportion importante de seniors,-manque de ressources locales pour accompagner les personnes concernées.
L'intervention du conseiller numérique permet d'identifier de nouveaux besoins et d'y répondre, seul ou en orientation vers les autres conseillers numériques ou vers les EFS.

Description de l'action : Proposer des rendez-vous individuels et ateliers collectifs au plus près des besoins, grâce à un conseiller numérique :
- dans les communes du territoire d'Agglopolys
- dans les centres sociaux de Blois et à La Chrysalide Vineuil
- dans les résidences autonomie
- auprès des publics accompagnés par le service social du CIAS.

Objectifs de l'action Répondre aux besoins de maîtrise des outils numériques par un accompagnement adapté, proposé par un conseiller numérique.
Rechercher des financements complémentaires pour développer l'activité et les outils.
Recruter un second poste de conseiller numérique pour répondre à la demande croissante.

Public concerné (cible) : habitants du territoire d'Agglopolys

Année de réalisation de l'action : 2024-2025 2026- 2027

Pilote/porteur : CIAS du Blaisois

Partenaires : services de l'Etat- ANCT- région et autres partenaires

Indicateurs de réussite :
- Nombre de bénéficiaires de l'action, d'ateliers, de rendez-vous individuels et de communes concernées
- Nombre de financements / montants
- Nombre d'ateliers

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Simplifier et développer les démarches en ligne

FICHE ACTION : Développer le portail usager Tranquillidom 41

Contexte : Le portail Tranquillidom 41 est une plateforme qui propose un ensemble de services aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et de prestations à domicile au titre de l'aide sociale. Ce portail permet notamment de suivre les prestations réalisées par les aides à domicile, de vérifier la consommation du plan d'aide, de consulter les paiements réalisés par le Département aux services d'aide à domicile et de déposer les justificatifs chèque emploi service universel (CESU) pour le paiement de l'emploi direct.

Besoins identifiés/exprimés : Nécessité de compléter l'offre de services numériques actuelle afin de faciliter l'accès aux droits et de simplifier les démarches en ligne.

Description de l'action : L'action consiste à enrichir le portail Tranquillidom 41 avec de nouveaux services en réponse aux besoins exprimés par les usagers.

Objectifs de l'action : Compléter l'offre de services numériques du Département pour répondre aux besoins exprimés.

Public concerné : (cible) : Les utilisateurs du portail usager Tranquillidom 41

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires :

Indicateurs de résultat :
- le nombre de connexions mensuels au portail Tranquillidom 41
- le pourcentage de personnes déclarant que ce portail répond à leurs besoins

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Simplifier les démarches en ligne

FICHE-ACTION : Démarche Territoire Zéro Non Recours (TZNR)

Contexte :
Le CIAS du Blaisois a réalisé un baromètre du non recours dans lequel il apparaît que les personnes qui font des recherches sur leurs droits le font principalement sur internet sans sécuriser leur recherche. Par ailleurs, les personnes expriment être en difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives qui sont toutes dématérialisées. Difficultés accentuées quand elles sont réalisées avec seulement un smartphone. Le CIAS du Blaisois est territoire d'expérimentation sur le non recours

Besoins identifiés/exprimés : accompagnement dans les démarches administratives pour l'accès aux droits et aux services

Description de l'action *:*
Démarche expérimentale Territoire Zéro Non Recours

Objectifs de l'action :
Permettre aux citoyens d'accéder facilement aux informations et aux services administratifs en ligne
Simplifier les démarches administratives en proposant des solutions numériques
Réduire les inégalités d'accès aux droits en favorisant l'utilisation du numérique

Public concerné (cible) : habitants d'Agglopolys

Année de réalisation de l'action : 2024- 2025- 2026

Pilote/porteur :
CIAS du Blaisois

Partenaires :
CAF-CPAM-CARSAT-France Travail-Département-MSA-Etat

Indicateurs de réussite :
- Nombre de connexions aux services en ligne
- Nombre d'accompagnements pour l'accès aux droits et aux services

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Développer l'accompagnement numérique dans le cadre de l'accès aux droits

FICHE ACTION : Proposer un accompagnement individuel et personnalisé par un conseiller numérique pour réaliser ses démarches administratives en ligne et accéder à ses droits

Contexte : Les démarches administratives en ligne représentent aujourd'hui un enjeu majeur pour l'accès aux services publics. Cependant, elles restent une source de difficulté pour une partie importante des usagers, notamment les personnes âgées, celles en situation de handicap ou encore celles dont les compétences numériques sont limitées. L'ergonomie des sites, la complexité des formulaires et la crainte des erreurs peuvent décourager ces publics, entraînant un sentiment d'exclusion et une perte d'autonomie dans leurs interactions avec l'administration.

Pour répondre aux besoins, un accompagnement personnalisé par des conseillers numériques s'avère indispensable. Ces professionnels offrent un soutien concret et sécurisé, guidant les usagers pas à pas dans leurs démarches en ligne et renforçant leur confiance dans l'usage des outils numériques. Au-delà de la simple assistance technique, cet accompagnement contribue à développer les compétences numériques des publics fragiles, favorisant ainsi leur inclusion sociale et leur autonomie dans la vie quotidienne.

Besoins identifiés/exprimés : Difficulté des usagers à réaliser des démarches administratives en ligne, en particulier pour les publics vulnérables et manque d'accompagnement personnalisé pour aider les usagers à utiliser les services numériques du département.

Description de l'action : L'action consiste à proposer un accompagnement individuel et personnalisé par un conseiller numérique pour assister les usagers dans leurs démarches administratives en ligne. Ils aideront les usagers à naviguer sur les sites administratifs, à remplir des formulaires en ligne, à déposer des documents et à suivre leurs demandes. Cette action vise à garantir un accès équitable aux droits via le numérique, tout en rassurant les usagers face à ces démarches.

Objectifs de l'action : Faciliter la réalisation des démarches administratives en ligne pour les publics vulnérables et offrir un accompagnement individualisé pour répondre aux besoins de chaque usager.

Public concerné : (cible) : Les personnes en difficulté avec le numérique

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires :

Indicateurs de résultat :
- le nombre de bénéficiaires accompagnés par un conseiller numérique et le nombre d'accompagnements réalisés
- le pourcentage d'usagers ayant réussi à réaliser leurs démarches administratives en ligne après l'accompagnement
- le pourcentage de personnes déclarant être plus à l'aise avec le numérique après l'accompagnement

➪ le pourcentage de personnes déclarant pouvoir utiliser le numérique de façon plus sécurisée après l'accompagnement

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Faciliter l'accès aux droits grâce au numérique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Développer l'accompagnement numérique dans le cadre de l'accès aux droits

FICHE ACTION : Assurer une assistance numérique pour l'utilisation des services en ligne du Département

Contexte : Avec la dématérialisation croissante des services publics et administratifs, de nombreuses personnes ont des difficultés à accéder aux services en ligne, en particulier les publics les plus vulnérables. Une assistance, par téléphone et via des chatbots, est nécessaire pour aider les citoyens à naviguer et utiliser efficacement ces services.

Besoins identifiés/exprimés : Difficulté d'accès aux services administratifs en ligne pour une partie de la population, notamment les personnes âgées ou en situation de précarité numérique, manque d'accompagnement pour répondre aux besoins en temps réel des usagers face aux services en ligne.

Description de l'action : L'action consiste à mettre en place une assistance numérique, accessible par téléphone sur les heures d'ouverture du Département et via un chatbot intégré aux services en ligne du Département. L'assistance sera dédiée à aider les usagers à naviguer dans les services en ligne, à remplir des formulaires et à résoudre des problèmes techniques.

Objectifs de l'action : Faciliter l'accès aux services en ligne pour tous les citoyens, offrir une assistance pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne et réduire la fracture numérique en rendant les services numériques accessibles à tous.

Public concerné : (cible) : tous les citoyens qui utilisent les services en ligne

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires :

Indicateurs de résultat :

- le nombre d'appels téléphoniques du numéro d'assistance et d'accompagnement numérique, le nombre de sollicitations du chatbot et le taux de résolution des demandes
- le pourcentage d'usagers ayant réussi leurs démarches en ligne grâce à l'assistance
- le pourcentage de personnes déclarant pouvoir utiliser le numérique de façon plus sécurisée après l'action

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Identifiant les aidants numériques et les réseaux (professionnels et bénévoles)

FICHE-ACTION : Refonte de l'ergonomie de la cartographie en 2026 avec notamment la possibilité d'exporter les données par un tiers (collectivité, structure…)

Contexte :
Face à la digitalisation de notre société, un certain nombre de nos concitoyens sont en difficulté pour utiliser les outils numériques et ainsi accéder aux services publics et à leurs droits ; c'est pourquoi Hub-Lo a créé une cartographie recensant les espaces de médiation numérique de la Région Centre-Val de Loire.
Cette cartographie peut être filtrée par catégories (France services, Promeneur du net, Club-info, Coworking, EPN, Médiathèques, Fablab) mais aussi par territoires (villes, EPCI, bassins de vie, départements). En 2026, la cartographie Hub-Lo va être agrémentée de nouvelles fonctionnalités.

Besoins identifiés/exprimés :
Avoir une meilleure vision des espaces de médiation numérique proposés sur l'ensemble du territoire à l'échelle locale, départementale et régionale.

Description de l'action *:*
- Relancer régulièrement les acteurs pour mettre à jour leurs données.
- Inciter les acteurs qui ne sont pas inscrits sur la cartographie à le faire.
- Effectuer la mise à jour des données en cohérence avec l'Observatoire de l'économie et des territoires
- Développer de nouvelles fonctionnalités permettant aux utilisateurs de pouvoir exporter les données de leur territoire
- Intégrer l'indice de fragilité numérique (IFN) dans la nouvelle version de la cartographie

Objectifs de l'action :
- Mieux recenser les espaces de médiation numériques.
- Avoir une vision à jour et globale du maillage territorial.
- Proposer des données supplémentaires pour l'aide à la décision : IFN

Public concerné (cible) :
Les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique et par conséquent les publics.

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
Hub-Lo
Partenaires :
- En collaboration avec tous les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique du Loir-et-Cher et plus largement de la Région Centre-Val de Loire.
- Financement pour la refonte : Banque des Territoires

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Identifiant les aidants numériques et les réseaux (professionnels et bénévoles)

FICHE-ACTION : Refonte de l'ergonomie de la cartographie en 2026 avec notamment la possibilité d'exporter les données par un tiers (collectivité, structure…)

Contexte :
Face à la digitalisation de notre société, un certain nombre de nos concitoyens sont en difficulté pour utiliser les outils numériques et ainsi accéder aux services publics et à leurs droits ; c'est pourquoi Hub-Lo a créé une cartographie recensant les espaces de médiation numérique de la Région Centre-Val de Loire.
Cette cartographie peut être filtrée par catégories (France services, Promeneur du net, Club-info, Coworking, EPN, Médiathèques, Fablab) mais aussi par territoires (villes, EPCI, bassins de vie, départements). En 2026, la cartographie Hub-Lo va être agrémentée de nouvelles fonctionnalités.

Besoins identifiés/exprimés :
Avoir une meilleure vision des espaces de médiation numérique proposés sur l'ensemble du territoire à l'échelle locale, départementale et régionale.

Description de l'action *:*
- Relancer régulièrement les acteurs pour mettre à jour leurs données.
- Inciter les acteurs qui ne sont pas inscrits sur la cartographie à le faire.
- Effectuer la mise à jour des données en cohérence avec l'Observatoire de l'économie et des territoires
- Développer de nouvelles fonctionnalités permettant aux utilisateurs de pouvoir exporter les données de leur territoire
- Intégrer l'indice de fragilité numérique (IFN) dans la nouvelle version de la cartographie

Objectifs de l'action :
- Mieux recenser les espaces de médiation numériques.
- Avoir une vision à jour et globale du maillage territorial.
- Proposer des données supplémentaires pour l'aide à la décision : IFN

Public concerné (cible) :
Les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique et par conséquent les publics.

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
Hub-Lo
Partenaires :
- En collaboration avec tous les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique du Loir-et-Cher et plus largement de la Région Centre-Val de Loire.
- Financement pour la refonte : Banque des Territoires

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Créer des synergies entre les aidants numériques et ces réseaux

FICHE-ACTION : Organisation d'évènements locaux

Contexte :
Hub-Lo organise chaque année plusieurs évènements à destination des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique. L'évènement C'est quoi votre Num'Erique a été lancé en 2024 par le groupe d'acteurs du blaisois fédérés par le Hub-Lo depuis le Hackathon de 2022.
En 2025 une deuxième édition a été organisée à la Cité du numérique et étendue cette fois-ci à l'échelle départementale. Une 3ème édition est d'ores et déjà prévue pour 2026.
En outre deux évènements régionaux de médiation numérique en direction des jeunes et des familles passeront par le LOIR6ET6Cher en 2026 : Place du numérique à Blois le 5 mai et Before place du numérique à Romorantin le 24 avril. Ces deux évènements portés par Info Jeunes CVDL et la région Centre avec le partenariat de Hub-Lo, vont mobiliser des acteurs locaux et départementaux du Loir-et-Cher.

Besoins identifiés/exprimés :
- Se rassembler, se connaître pour une meilleure connaissance des structures et services présents sur le territoire.
- S'acculturer à des domaines spécifiques de la médiation numérique (IA, Cyber sécurité, parentalité numérique, accès aux droits…)

Description de l'action :
C'est quoi votre num'érique ?' : évènement à destination des professionnels du Blaisois dont l'objectif est de se rencontrer autour de sujets comme l'accès aux droits, jeunesse et numérique, accessibilité et numérique, formation et numérique ou encore l'isolement social et numérique.

Objectifs de l'action :
- Créer des synergies, des coopérations entre les acteurs et ces réseaux.
- Permettre aux acteurs de monter en compétences sur des domaines spécifiques de la médiation numérique (IA, Cyber sécurité, parentalité numérique, accès aux droits…)

Public concerné (cible) :
Acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique du département de Loir-et-Cher

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
'C'est quoi votre num'érique ?' est un évènement co-porté par : CIAS du Blaisois, Loir&Cher Tech, Info Jeunes Loir-et-Cher et Hub-Lo.
Partenaires : Dépend des évènements.

Indicateurs de réussite :
- Nombre de participants

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Créer des synergies entre les aidants numériques et ces réseaux

FICHE-ACTION : Organisation d'un Hackathon de la médiation numérique

Contexte :
Hub-Lo organise chaque année plusieurs évènements à destination des acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique.

Besoins identifiés/exprimés :
Partager des outils, créer des communs, afin d'étoffer les pratiques des médiateurs numériques.

Description de l'action *:*
Le hackathon de la médiation numérique est un évènement annuel qui s'adresse à l'ensemble des médiateurs numériques de la région. Autour de quatre thèmes proposés à l'inscription, encadrés par 4 experts des sujets, la journée a pour but de créer collectivement des outils ou ressources

Objectifs de l'action :
Le but de ces évènements est de créer des communs, partagés ensuite sur le cloud du Hub-Lo.

Public concerné (cible) :
Acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique

Année de réalisation de l'action :
2026 (certainement sur une autre période de l'année > plutôt à l'automne ?)

Pilote/porteur :
Hub-Lo.
Partenaires : Dépend des années.

Indicateurs de réussite :
- Nombre de supports communs créés lors du Hackathon
- Nombres de participants du Loir-et-Cher

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Créer des synergies entre les aidants numériques et ces réseaux

FICHE-ACTION : Organisation de réunions trimestrielles à destination des médiateurs numériques et des conseillers numériques.

Contexte :
Hub-Lo, et l'un des membres du consortium depuis plusieurs années, coordonne le réseau des médiateurs numériques et des conseillers numériques à l'échelle départementale.

Besoins identifiés/exprimés :
Avoir une vision de ce que chacun fait, partager les ressources et les outils.
Avoir un lieu où se retrouver et échanger sur les missions de chacun.

Description de l'action *:*
Organisation des réunions départementales à destination des médiateurs numériques et des conseillers numériques tous les trimestres. Chaque rencontre fait l'objet d'une thématique, pour découverte ou partage.

Objectifs de l'action :
Favoriser l'échange de pratiques, la création de supports communs pour les ateliers à destination du public, l'expérimentation en commun, la remontée des besoins des professionnels.

Public concerné (cible) :
Médiateurs numériques et conseillers numériques, et par conséquent les publics.

Année de réalisation de l'action :
2026

Pilote/porteur :
Hub-Lo

Indicateurs de réussite :
- Création de supports communs suite à ces réunions tels : fiche pratique sur l'Intelligence Artificielle, fiche pratique sur les Micro-Folies…
- Nombres de personnes présentes aux réunions.
- Nombre de documents / supports / outils partagés et échangés.

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Former et outiller les aidants numériques

FICHE-ACTION : Former et outiller les aidants numériques

Contexte :
Les démarches en ligne sont complexes à réaliser pour certains publics, obligeant les acteurs locaux à passer davantage de temps à effectuer des tâches qui relèvent de la personne, ce qui a un impact sur leur posture professionnelle. De nouveaux acteurs EFS/ CN et médiateurs de l'accès aux droits ont émergé et des synergies sont à trouver.

Besoins identifiés/exprimés :
Les structures manquent de financement pour conduire de nouvelles actions, et pour apporter des réponses aux aidants numériques par la formation, le matériel adapté, notamment.

Description de l'action *:*
Développer la formation déjà initiée en 2023 pour habilitation « Aidants connect » pour 4 TS
Réponse à l'APP région pour développer une offre de formation destinée aux médiateurs de l'accès aux droits, aux travailleurs sociaux et au conseiller numérique du CIAS

Objectifs de l'action : Former et outiller les aidants numériques pour améliorer l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches

Public concerné (cible) :
Professionnels du CIAS du Blaisois

Année de réalisation de l'action :
2023, 2024, 2025 à 2027

Pilote/porteur : CIAS du Blaisois

Partenaires :
Etat, région et département
Emmaüs Connect

Indicateurs de réussite :
- Nombre de professionnels formés
- Nombre de formations assurées

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Soutenir et accompagner les aidants numériques

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Former et outiller les aidants numériques

FICHE-ACTION : Former et outiller les aidants numériques

Contexte : Dans un contexte où une part significative de la population rencontre des difficultés pour accéder aux services numériques, les aidants numériques jouent un rôle essentiel pour accompagner les publics vulnérables et favoriser leur inclusion. Cependant, il a été identifié que certains aidants manquent de compétences spécifiques pour accompagner efficacement ces personnes et utiliser des outils clés comme le service Aidants Connect.
Pour répondre à ces besoins, des formations sont organisées à destination des professionnels de première ligne confrontés quotidiennement à des publics en situation d'illectronisme. Ces formations visent à développer leurs compétences en matière d'inclusion numérique, à sécuriser juridiquement l'accompagnement des usagers et à professionnaliser l'usage du dispositif Aidants Connect dans les structures de proximité.

Besoins identifiés/exprimés : besoin de renforcer les compétences de certains aidants numériques afin de mieux accompagner les personnes en difficulté avec le numérique et de maîtriser l'utilisation sécurisée d'outils essentiels, comme le service Aidants Connect.

Description de l'action : L'action consiste à organiser des formations pour les aidants numériques professionnels, portant sur les enjeux de l'inclusion numérique et l'utilisation du service Aidants Connect. Il s'agit des professionnels en première ligne face aux usagers en difficulté avec le numérique (même si l'accompagnement numérique n'est pas leur mission principale). Elles s'adressent particulièrement aux acteurs qui rencontrent quotidiennement des publics en situation d'illectronisme.

La formation sur les enjeux de l'inclusion numérique doit permettre aux aidants numériques professionnels de comprendre les défis liés à l'accès aux services numériques pour les publics vulnérables. Elle vise à définir clairement leur rôle et leurs limites, accueillir différents profils d'usagers, identifier les freins rencontrés par les usagers, évaluer le niveau d'autonomie numérique des publics, orienter vers les acteurs locaux pertinents, respecter les règles de confidentialité et de protection des données personnelles et favoriser une progression vers l'autonomie numérique.

La formation au service Aidants Connect doit permettre aux aidants de comprendre les finalités de ce service et d'apprendre à l'utiliser en respectant les bonnes pratiques. Elle inclut également la conduite d'entretiens d'accueil pour diagnostiquer les besoins réels des usagers et l'adoption d'une posture professionnelle éthique et sécurisée, garantissant un accompagnement fiable et conforme aux obligations légales.

Objectifs de l'action : développer les compétences des aidants numériques en matière d'inclusion numérique et les familiariser avec l'utilisation du service Aidants Connect, afin de renforcer leur expertise et d'améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté numérique.

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Développer, répartir équitablement et promouvoir l'offre numérique sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Adapter les services numériques en fonction des besoins de chaque territoire

FICHE ACTION : Animer et coordonner le dispositif conseillers numériques

Contexte : Le dispositif des conseillers numériques vise à sensibiliser les citoyens aux enjeux du numérique, à les soutenir dans leurs pratiques quotidiennes du numérique et à les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Cependant, pour assurer la cohérence et l'efficacité de ce dispositif à l'échelle départementale, il est nécessaire de mettre en place une véritable coordination de tous les conseillers numériques du département. Cette coordination permettra d'harmoniser leurs actions, de partager les bonnes pratiques et de promouvoir leur rôle auprès des citoyens et des acteurs locaux.

Besoins identifiés/exprimés : Nécessité d'une meilleure coordination entre les conseillers numériques pour assurer une couverture homogène du territoire et une plus grande visibilité du dispositif auprès du public et des acteurs locaux.

Description de l'action : L'action consiste à animer et coordonner le réseau des conseillers numériques à l'échelle départementale.

Objectifs de l'action : Coordonner le réseau des conseillers numériques pour assurer une couverture efficace du territoire et promouvoir le dispositif auprès des citoyens et des acteurs locaux.

Public concerné : (cible) : Les conseillers numériques du département

Année de réalisation de l'action : 2026

Pilote/porteur : Conseil départemental de Loir-et-Cher

Partenaires : Services de l'État (Préfecture de Loir-et-Cher et l'agence nationale de la cohésion des territoires)

Indicateurs de résultat :
- le nombre de réunions avec les conseillers numériques et le nombre de participants
- le nombre d'interventions coordonnées sur le territoire et par thématique

ORIENTATION STRATÉGIQUE : Développer, répartir équitablement et promouvoir l'offre numérique sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL : Promouvoir l'offre numérique

FICHE-ACTION : Organisation du NEC (Numérique en Commun[s]) Région Centre-Val de Loire.

Contexte :
« *A l'initiative de l'ANCT, Numérique en Commun[s] est la démarche qui permet de construire un numérique d'intérêt général : ouvert, inclusif, accessible, durable, souverain et éthique.* »
En Centre-Val de Loire, le NEC a donné sa troisième édition le 09.04.2024 à Orléans. Cette séquence régionale s'inscrivait dans le cadre des 'Human Tech Days', ainsi reconnu comme l'évènement régional de l'inclusion et de la médiation. La journée était ponctuée de tables rondes et d'ateliers, à la fois autour de sujet d'actualités mais aussi d'initiatives locales : numérique responsable, médiation et mobilité etc.

Besoins identifiés/exprimés :
Découvrir des pratiques inspirantes, mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, étoffer son réseau.

Description de l'action :
Le NEC régional est organisé une fois par an.

Objectifs de l'action :
« *La démarche cherche à mobiliser l'ensemble des professionnels pour qu'ils puissent s'acculturer aux thématiques, s'outiller sur un sujet spécifique, découvrir l'écosystème et ses acteurs, rencontrer la communauté ou contribuer activement à la création de ressources et d'outils.* »

Public concerné (cible) :
Les acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique, les responsables, les élus.

Année de réalisation de l'action :
2026 (28 avril à Châteaudun)

Pilote/porteur :
Hub-Lo
Partenaires :
Dépend des éditions

Indicateurs de réussite :
- Nombres de participants (notamment du Loir-et-Cher)

V. Signataires de la feuille de route

Le préfet,	Le président du conseil départemental,	Le représentant du Hub-Lo,
Pour le Préfet, et par delegation, *Le Secrétaire Général,*	Pour le président du conseil départemental et par délégation, l'adjointe au directeur général adjoint Loir-et-Cher solidaire	
Faustin GADEN	Stéphane Cadoret	